



Prise d'otage et cotillons ... le drame évité de justesse !

25 décembre 2021 : C'est vers 18h00 pendant la distribution du repas à la brigade du C que l'incident s'est produit.

Le détenu en question, bien connu des Surveillants de la brigade pour ses nombreuses facéties, n'est autre qu'un cas psy qui n'a rien à faire en détention classique...

Il avait déjà « pulvérisé » les toilettes de sa cellule, mécontent du bruit de ces derniers... le soir venu, il a tenté de prendre en otage, armé d'un morceau de miroir, les deux agents de la brigade à l'occasion de la distribution du repas.

Il s'en est fallu de peu qu'un drame survienne et il aura fallu le sang froid des agents ainsi que l'intervention propice d'un auxiliaire d'étage pour permettre aux deux collègues de désarmer et maîtriser leur agresseur en attendant le renfort d'une détention en sous-effectif et amputer de deux agents supplémentaire partis pour un transfert du CHU de Montpellier vers l'UHSI.

Sans l'expérience et le professionnalisme des agents de la brigade du C, il y aurait eu une situation dramatique à déplorer ce 25 décembre 2021 au CP de VLM.

Le SPS attend de la direction de l'établissement le transfert immédiat de ce détenu vers une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée ou tout autre établissement dans les plus brefs délais.

Ainsi que la protection statutaire le prévoit, que l'établissement engage des poursuites contre ce détenu pour tentative d'homicide sur personnes dépositaires de l'autorité Publique.

Le SPS n'attend pas moins de l'administration la remise d'un Témoignage Officiel de Satisfaction pour les deux agents de la brigade du C, qui ont su gérer et désarmer leur agresseur avec un professionnalisme à toute épreuve !

Le 26 décembre 2021
Le Bureau Local SPS- VLM

LE Syndicat 100% Surveillants !